

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 9 e assemblée régulière de l'année 2023

Mercredi 13 décembre 2023, 19h  
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac Saint-Charles  
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Claudya Tremblay Administratrice  
Mme Véronique Hunter Administratrice  
M. Alain Anctil Administrateur  
Mme Heidi Chalifour Administratrice  
M. Claude Desrochers Administrateur  
Mme. Marie-Claude Packwood Secrétaire de soutien

**PRÉSENT EN LIGNE:**

M. Pier-Yves Poulin Administrateur

**IL Y A QUORUM**

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

Sayana Khuon Conseillère en consultations publiques  
Steeve Verret, Conseiller municipale

Outre les noms énumérés ci-dessus, 6 personnes sont présentes dans la salle.

**Ordre du jour**

- 23-12-01 Ouverture de l'assemblée 19 h 00
- 23-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02
- 23-12-03 Présentation du Service de police de la Ville de Québec et du Service 311 19 h 05
- 23-12-04 Adoption du procès-verbal du 8 novembre 2023 19 h 40
- 23-12-05 Affaires découlant du procès-verbal 19 h 50
  - Résolution 2023-CA-07 : Présentation fosses septiques
  - Résolution 2023-CA-11 : Présentation aménagements PÉB
- 23-12-06 Période du conseiller municipal (à confirmer) 19 h 55
- 23-12-07 Période de questions et commentaires du public 20 h 05

- 23-12-08 Fonctionnement du conseil de quartier 20 h 15
  - Correspondance
  - Approbation des dépenses
  - Paiement des frais de secrétariat ordre du jour
- 23-12-09 Divers 20 h 20
  - Intersection écolier/Jacques-Bédard
- 23-12-10 Levée de l'assemblée

### **23-12-01 Ouverture de l'assemblée**

Mme Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h00 et fait la lecture de l'ordre du jour.

### **23-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Véronique Hunter, appuyée par Heidi Chalifour, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **23-12-03 Présentation du Service de police de la Ville de Québec et du Service 311**

M. Éric Aubé, Capitaine commandant adjoint du SPVQ, nous présente le service du 911.

Il nous indique en premier lieu que ce n'est pas seulement quand une vie est en danger que nous devons composer le 911. C'est lorsqu'on veut avoir la présence d'un policier pour un événement quelconque.

Pour ce qui est de la présence policière au Lac St-Charles, il nous indique qu'un véhicule est assigné en permanence pour le secteur Lac St-Charles / St-Émile, auquel s'ajoutent des unités de support. Des équipes en civil sont aussi présentes pour la répression au niveau du crime.

Il collabore aussi avec Carrefour jeunesse, des policiers-écoles pour la surveillance des parcs.

Au niveau de la surveillance du Lac St-Charles, ils collaborent avec la Sûreté du Québec et prévoient une surveillance plus accrue l'été prochain sur le lac et à ses abords.

Une présence policière sera plus fréquente aussi pour le parc du centre Paul-Émile Beaulieu.



Mme. France Delisle, directrice à la division de la réponse citoyenne nous fait une présentation du service 311.

Le service du 311 c'est la façon d'entrer en communication avec la ville. Que ce soit pour des demandes de renseignements, des demandes d'interventions rapides ou pas, donner des commentaires ou faire des plaintes.

Il y a différentes façons de communiquer avec le service, soit par courriel, par téléphone, via l'application ou le site web. Le service est en fonction du lundi au vendredi de 8h à 19h et les heures peuvent être prolongées en cas de situation exceptionnelle.

Les principaux sujets des demandes sont les encombrants, l'urbanisme, les matières résiduelles, la chaussée endommagée, le stationnement, le déneigement, le service de loisir et les taxes.

Un rappel des moments où nous devons contacter le 911:

Besoin d'une intervention rapide des services d'urgence.

Une vie est en danger

Dénoncer un crime

Signaler un trouble de l'ordre public

Signaler un accident de la route

Pour le 311: Toutes autres demandes ne nécessitant pas l'intervention des services d'urgence.

Le conseil de quartier avait quelques questions pour les deux services suite à leur présentation.

Le conseil voulait savoir comment étaient affectés les brigadiers aux intersections autour des écoles. La dame du 311 a pris en note la question et fera un suivi car elle n'avait pas la réponse tout de suite.

Le conseil se demandait aussi quelles étaient les priorités d'intervention du service de police pour le secteur du Lac St-Charles. M. Aubé nous indique que le Lac St-Charles fait partie de la ville de Québec donc les priorités sont les mêmes partout.

Le conseil voulait aussi savoir qu'est-ce que le service de police constate au niveau du vandalisme et des vols au Lac St-Charles. M. Aubé ne peut malheureusement donner de chiffres concernant le Lac St-Charles.

### **23-12-04 Adoption du procès-verbal du 8 novembre 2023**

Sur une proposition de Véronique Hunter et appuyée par Heidi Chalifour, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 8 novembre dernier.

Procès-verbal du 8 novembre 2023

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

### **23-12-05 Affaires découlant du procès-verbal**

- Résolution 2023-CA-07 : Présentation fosses septiques  
Sayana Khuon nous informe qu'il y aura une séance d'information d'ici la mi-février
- Résolution 2023-CA-11 : Présentation aménagements PÉB  
Mme. Khuon nous informe qu'il y aura une présentation en janvier, par contre M. Steeve Verret, conseiller municipal, nous indique le contraire car des nouveaux éléments font en sorte que le projet sera retardé.

### **23-12-06 Période du conseiller municipal**

M. Verret nous indique être de retour depuis peu donc il se remet à peine dans les dossiers. Il nous indique que les gens qui lui font des demandes n'ont souvent pas contacté le 311 ou le 911 avant. Concernant surtout la vitesse qui est un problème récurrent partout.

Il nous informe que la rue des Écoliers sera refaite l'an prochain.  
Il nous informe aussi que la lumière sur le pont de Jacques-Bédard sera déplacée au niveau de la rue des Écoliers. Les travaux sur le pont de Jacques-Bédard sont prévus pour 2024-2025.

### **23-12-07 Période de questions et commentaires du public**

Des citoyens s'interrogent sur l'interdiction d'utiliser les poêles à bois dans les maisons. On indique que des informations seront envoyées lorsque nécessaire.

Mme. Hunter informe M. Verret que le conseil a fait une demande pour transformer le parc Krieghoff en parc canin et veut savoir s'il veut donner son appui.

### **23-12-08 Fonctionnement du conseil de quartier**

- Correspondance

Aucune

- Approbation des dépenses

Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Claude Desrochers il est résolu d'autoriser les dépenses suivantes:

125\$ pour la rédaction du procès verbal de la réunion de novembre à Marie-Claude Packwood  
133.70\$ pour le lunch lors de la réunion de travail du 8 décembre  
36.97\$ beigne et café de la réunion de ce soir

## 23-12-09 Divers

- Intersection écolier/Jacques-Bédard (abordé plus haut)

Alain nous fait l'état des finances et nous indique que le solde du compte est à 3628.43\$

### **Résolution 2023-CA-25**

Considérant des plaintes de citoyens, des inquiétudes par rapport à la sécurité des utilisateurs,

Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Claude Desrochers, il est résolu de demander à la ville d'évaluer la possibilité de sécuriser et d'augmenter l'accessibilité aux piétons et aux cyclistes sur la Grande-Ligne à partir de la rue des Aigles Pêcheurs jusqu'à la rue des Épinettes rouges, en appui à nos résolutions précédentes, 22-CA-31 et 22-CA-17.

### **Résolution 2023-CA-26**

Considérant que la Ville de Québec a prévu en être à sa dernière année du programme de mobilisation à la sécurité routière,

Que c'est un programme qui fut populaire, utile et que c'est un enjeu important pour tous les quartiers et que les citoyens ont à coeur la sécurité routière,

Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter il est résolu de demander à la ville de reconduire son programme de mobilisation à la sécurité routière

### **Résolution 2023-CA-27**

Considérant que les gens connaissent déjà le projet maison fleurie, afin de créer de l'engouement chez les citoyens pour les festivités d'Halloween, pour inciter les gens à décorer leur maison,

Sur une proposition de Véronique Hunter et appuyée par Heidi Chalifour, il est résolu de demander à la ville d'accepter la soumission du projet Maisons Hantées proposée par le conseil de quartier.

### **23-12-10 Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter l'assemblée est levée à 21h00.